

PARACHA TAZRIA תזריע

Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente
JERUSALEM Entrée : 18h32 • Sortie : 19h51 PARIS-IDF: 20h32 • 21h44 Tel-Aviv 18h54 • 19h53
Marseille 20h10 • 21h15 Miami 19h28 • 20h23 Alameda (USA) 19h32 • 20h33 Palerme 19h29 • 20h31

Résumé des points principaux de notre Paracha:

La Paracha de Tazria commence par les lois concernant l'impureté de la femme qui enfante : selon qu'elle donne naissance à un garçon (sept jours) ou à une fille (quatorze jours). La Mitsva de la Brith Mila le huitième jour après la naissance d'un garçon. Puis les symptômes de la "lèpre", qu'elle soit sur les vêtements, sur les murs de la maison ou bien sur la personne elle-même, et les lois qui s'y réfèrent ainsi que les causes de cette étrange maladie qui ne frappait que les Bné Israel.

**BIRKAT HALÉVANA, La Bénédiction de la Lune :
ce mois de Nissan du Lundi 15 au Lundi 22 Avril 2024 (nuit incluse)**

**« Un homme, lorsqu'il y aura dans la peau de sa chair une tumeur ou une dartre ou une tache, qu'il y aura dans la peau de sa chair une affection de lèpre, ... »
(Tazria 13,2)**

Nos Sages enseignent (Talmud Arah'in 16a) que l'une des principales causes de l'affection de lèpre (tzara'at) est le fait de parler négativement des autres.

Rav Yitzchak Blazer, l'un des principaux disciples du Rav Israël Salanter, était connu pour être exceptionnellement prudent dans ses paroles. Chaque année, pendant les 40 jours séparant Roch Hodech Eloul à Yom Kippour, il observait un 'taanit dibour' durant lequel il s'abstenait complètement de parler autrement que pour l'étude de la Torah et la prière.

De son vivant, Rav Blazer laissa des instructions claires selon lesquelles il ne devait pas faire l'objet d'éloge funèbre après sa mort. Lorsqu'il quitta ce monde en 1907, le Rav de Jérusalem, Rav Chmouel Salant, décida de respecter cette demande, mais Rav H'aïm Berlin fut vivement sollicité pour faire un discours. Il était un ami proche de Rav Blazer depuis l'époque où il était grand rabbin de Moscou et Rav Blazer le rav de Saint-Pétersbourg. Il suggéra une forme de compromis en s'appuyant sur le fait que lorsque la Torah évoque la réaction d'Avraham à la mort de Sarah, elle utilise deux expressions différentes (Berechit 23,2) « *Avraham vint faire l'éloge funèbre pour Sarah et pour la pleurer* », notant que l'éloge funèbre sert à faire l'éloge du défunt, tandis que les pleurs émanent de la perte ressentie. Rav Blazer avait interdit de faire son éloge, en rappelant ses réalisations et en évoquant sa grandeur, mais il n'avait pas interdit de se réunir pour pleurer sa perte, et c'est ce que fit Rav Berlin.

Rav Berlin rapporte que le vendredi soir suivant, Rav Blazer lui apparut en rêve pour le remercier d'avoir honoré sa demande en s'abstenant de le louer publiquement. Lorsque Rav Berlin le questionna sur le jugement dans l'autre monde, Rav Blazer lui répondit que le tribunal céleste était strict, dépassant l'entendement humain, et que le domaine dans lequel il était le plus sévère était celui de la parole interdite. IL ajouta que bien que les érudits de Torah aient de nombreux mérites, Hachem était extrêmement rigoureux en ce qui concerne les péchés impliquant la parole. Lui qui était vigilant dans ce domaine, n'avait pas été autorisé à se présenter à Rav Berlin jusqu'à ce qu'on lui accorde un sursis le Chabat et lui permette de venir en rêve.

Lorsque Rav Eliyahou Lopian répétait cette histoire aux étudiants de sa Yeshiva, il concluait en répétant avec émotion combien les péchés de parole sont graves, et qu'il n'y a rien qui puisse protéger et venir défendre celui qui faute dans ce domaine (à l'exception d'une véritable téchouva).

Bien avisé celui qui s'en souvient et prend à cœur de ne pas succomber à la tentation de dénigrer ou transmettre un 'ragot juteux' sur son prochain...

(Source Adaptation Compilation de commentaires Rabbanim N°439 Claude Eliahou Benichou)

« Si vous ne pouvez pas remercier votre mère qui se tient devant vous pour le repas qu'elle vient de vous servir, alors vous pouvez être sûr que vous ne remerciez pas Hachem pour tout ce qu'Il fait pour vous, même si vous faites une très longue prière de la Amida et que vous vous prosterner très bas à Modim. »

(Rav Avigdor Miller)

« Le Cohen verra l'affection dans la peau de la chair, (...), c'est une affection de lèpre (Tzaraat), le pontife la verra, il le déclarera impur. » (Tazria 13,3)

Rav Simha Wasserman explique qu'en consommant de la nourriture, nous l'ingurgitons et en apprécions le goût. Ensuite notre corps la digère et en extrait les nutriments nécessaires à notre bonne santé. Bien que la phase de mastication soit sous notre contrôle (manger/macher plus ou moins vite), celle de la digestion se produit automatiquement, sans aucun contrôle de notre part. Rav Wasserman note que l'étude de la Torah contient les mêmes aspects : nous éprouvons un certain plaisir en étudiant un sujet de Torah inspirant (à l'image de la mastication de l'aliment). Et en plus du plaisir que procure cette étude, elle nourrit spirituellement celui qui l'étudie et le monde entier.

Citant Rav Mordehai Druk, Rav Israël Reitman ajoute que lorsqu'une personne est en carence d'éléments essentiels, elle a recours aux vitamines : Elles n'offrent pas de plaisir gustatif, mais malgré tout contiennent les nutriments vitaux au corps.

Rav Druk explique que la récitation des Tehilim est une vitamine puissante qui peut susciter la miséricorde divine, bien qu'elle n'offre pas le même plaisir que l'étude de sujets complexes de Torah.

Nos sages disent (Midrach Tehillim 1) que dans le verset « *que les paroles de ma bouche et les pensées de mon cœur soient agréés devant Toi* » (Tehillim 19,15), David demanda à Hachem que la récitation des Tehillim soit considérée comme l'étude des lois de Tzaraat. Pourquoi spécifiquement l'étude de ces lois, qui est celle d'une des parties les plus profondes de la Torah ? Dans les faits, le Cohen visualisait la tache sur la peau de la personne et décidait ensuite si cette tâche était une affection de lèpre (Tzaraat). Le Rambam (Hilchot Toumat Tzara'at 9 :2) stipule que si un Cohen ignorait les lois pertinentes, il pouvait demander à un non-Cohen érudit d'examiner la tâche et de lui dire si elle était pure ou impure, le Cohen "statuait" alors en répétant la déclaration de l'érudit.

Ainsi, la Tzaraat est remarquable dans le sens que son statut est uniquement déterminé par une déclaration verbale, émanant même d'une personne ne la comprenant pas vraiment, et qui ne faisait que répéter les mots d'un autre.

En demandant que la récitation des Tehillim soit considérée comme l'étude des lois de Tzaraat, David demanda à Hachem de donner à leur lecture un pouvoir similaire dans le ciel : que leur récitation soit considérée comme l'étude des parties profondes de la Torah, même si elle faite par une personne qui ne comprend pas pleinement ce qu'elle dit. Et il semble qu'il fut exaucé puisque le midrach Tehilim 1,8 (midrach Yalkout Chimoni Tehilim 613) enseigne que « Celui qui récite des Tehilim recevra la récompense comme s'il avait étudié les traités compliqués de Négaïm et Ohalot. »

Rabbi Mendel de Kotzk de dire : « Si le roi David avait compilé les Tehilim selon l'ordre dans lequel il les avait dit à l'origine, les Tehilim auraient la pouvoir de faire revivre les morts.

Mais puisque le roi David a compilé les Tehilim dans un ordre différent, ils n'ont pas ce pouvoir. Néanmoins, bien qu'on ne puisse effectuer une résurrection des morts avec les Tehilim, toute autre délivrance peut être atteinte en les récitant. »

(Source Adaptation Compilation de commentaires Rabbanim N°439 Claude Eliahou Benichou)

« Nous ne sommes pas un humain qui vit une expérience d'âme. Nous sommes plutôt une âme qui vit une expérience humaine. »

(Rabbi Salomon Freeman)

« Le Cohen verra après que l'affection (נאָה) a été lavée, et voici que l'affection n'a pas tourné son aspect... » (Tazria 13,55)

Le Zohar Hakadoch enseigne que les mots Négâ (plaie/affection נאָה) et Ôneg (plaisir) sont composés des mêmes lettres hébraïques, à la différence que la lettre 'ayin' (ע) est placée soit à la fin ou au début des 2 lettres נא.

La lettre 'ayin' (ע) s'écrit en hébreu 'עַי', ce qui signifie également le mot 'œil'.

Rav Leib Lopian zl. enseigne que si dès son plus jeune âge, on se sert de ses yeux et de son cœur pour comprendre et se conformer à ce qu'Hachem nous demande, on mérite que notre vie soit une vie de plaisir (Ôneg, le 'ayin' au début). On sait où l'on va, on se concentre sur ce qui est approprié, on vit sa vie avec la Torah et les mitsvot comme fil conducteur. Cependant, celui qui ne se servirait de ses yeux qu'à l'âge du crépuscule, et regarderait sa vie passée sans Torah, constatera malheureusement le 'Négâ' (le 'ayin' à la fin).

Rav Avraham Gurvitz Chlita rapporte que le Roi Chlomo écrivit 'Chir HaChirim' (le cantique des cantiques) dans sa jeunesse, le livre de 'Michlei' (les Proverbes) plus tard (jeune adulte), et 'Kohelet' (l'Ecclésiaste) dans sa vieillesse. Le Rosh Yeshiva Torat Emet de Londres d'expliquer que celui qui étudie et vit la Torah dans sa première jeunesse, a une vie de 'Chir HaChirim', à savoir de chant et la joie. Celui qui décide de se laisser guider par elle à l'âge adulte, après avoir eu un mode de vie différent, vit 'Michlei', il apprend à connaître la sagesse et la moral, à goûter le langage de la raison. Celui qui gaspille son temps et ses actions vers l'éphémère sera comme 'Kohelet', qui comprend finalement qu'une vie sans direction ni sens profond est futilité et vanité, rien.

La vie a un but, sinon, Hachem n'aurait pas créé l'homme. La pierre angulaire du judaïsme est que chacun de nous a une mission divine à accomplir. C'est cette mission qui donne sens à notre vie, et son exécution qui en est l'accomplissement.

Le temps est un don de D-ieu, et la façon dont nous l'utilisons définit qui nous décidons être et comment nous percevons ce don.

Le Rabbi de Loubavitch dit « Quand vous perdez votre temps, vous le tuez d'une certaine manière, laissant passer une occasion irremplaçable. Mais lorsque vous faites bon usage de chaque instant, en ayant un but et en étant productif, cet instant vit à jamais. »

Lorsque l'homme 'tue le temps', il est à la fois l'agresseur et la victime...

(Source Adaptation Compilation de commentaires Rabbanim N°439 Claude Eliahou Benichou)

« Lors de la plaie de la grêle, lorsqu'un égyptien venait à Gochen, il n'échappait pas à grêle, tandis que le juif à côté de lui n'avait rien. »
(midrach haGadol)

Nissan : le Jugement des peuples sur leur amour pour Israël

Il est écrit (paracha BO 12,2) : « *Ce mois-ci (Nissan) est pour vous le commencement des mois, il est pour vous le premier des mois de l'année.* »

Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev (Kédouchat Lévi-Bo 12,2) enseigne qu'à certains moments un roi met ses sujets à l'épreuve pour vérifier s'ils l'aiment et le servent sincèrement. À d'autres moments, il décide de tester l'amour porté à ses enfants.

Ainsi, au mois de Tichri, Hachem nous juge pour déterminer si nous L'aimons et Le craignons.

Cependant, au mois de Nissan, Hachem juge les peuples du monde pour savoir s'ils aiment la nation juive. C'est pourquoi Pharaon, qui fit du mal au peuple juif, fut puni au mois de Nissan.

C'est la signification profonde du verset « *Ce mois est pour vous* », c'est-à-dire "pour votre bien".

Et le verset continue : « *Il sera pour vous le premier des mois de l'année* », à savoir qu'au mois de Nissan, la bonté qui émane de D. et le jugement qui y est rendu sont en l'honneur du peuple juif.

Quiconque porte atteinte au peuple juif sera puni par Hachem, qui accomplit des miracles pour lui.

(Source adaptation Aux Délices de l'année de la Torah)

« La émouna est le cœur du corps spirituel, injectant la vie dans toutes les autres mitsvot. »
(Le Maharcha)

Bitah'one, sérénité, succès

Lors de l'exil qu'il s'était imposé, le Gaon de Vilna se retrouva un jour l'hôte d'un paysan juif qui louait son champ au paritz local. A l'approche de l'échéance annuelle, ce dernier lui envoya un émissaire réclamer le loyer. Quand le juif, n'ayant pas un sou en poche, renvoya l'émissaire les mains vides, le paritz lui fit savoir qu'il disposait encore d'un court délai pour régler son dû, faute de quoi il serait condamné, lui et toute sa famille, à croupir dans une fosse remplie de rats et de souris. Durant cette période, le paysan continua à vaquer à ses occupations sans montrer nul signe d'anxiété. Son visage traduisait la sérénité, comme s'il était l'un des plus riches du monde et qu'il disposait d'une bourse remplie, prête à être remise le moment venu aux mains du paritz. Jusqu'au dernier jour, il ne cessa de parler de la confiance que l'on doit avoir en Hachem qui dirige les pas de chacune de Ses créatures, n'abandonne jamais l'œuvre de ses mains et se tient constamment à leurs côtés pour qu'elles ne fléchissent pas. L'échéance arrivée, le juif n'ayant toujours pas d'argent, ne prit pas même la peine d'aller en emprunter, tellement sa confiance en Hachem était grande. Et c'est en toute sérénité qu'il se prépara à se rendre vers la demeure du paritz.

« Ce juif était si serein, raconta le Gaon, que je décidai de l'accompagner pour voir quel serait le dénouement de cette histoire. »

Une fois arrivé chez le paritz, le paysan dut attendre pour pénétrer dans son bureau. Entre-temps, un goy en sortit et se mit à lui raconter : « Je suis venu ici pour proposer une affaire au paritz. Seulement, après maintes tractations, il exige un prix trop élevé, et j'ai refusé. Toutefois, je réalise à présent que l'affaire demeure encore très intéressante pour moi, même à ce prix. Tu comprends bien que mon honneur et ma réputation ne me permettent pas de revenir en arrière. Si tu acceptes de me servir d'émissaire et lui proposes à nouveau l'affaire, tu recevras de ma part un bon salaire ! »

Et tout en parlant, l'homme lui remit une somme conséquente avec laquelle le paysan entra dans le bureau du paritz et paya sa dette.

Par la suite le Gaon ne cessa de s'émerveiller et de se répandre en louanges sur la foi et la confiance en D. qui anime les juifs les plus simples...

(Source adaptation Au Puits de La Paracha, Rabbi Elimelekh Biderman Chlita)

CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !

DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

(*"C'est Chabat, on ne peut pas crier ; la guérison est proche",* *שבת היא מלזעוק ורפואה קרובה לבא*)
Franck Albert Avraham Ben Reine Malka Joha, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, Moché ben Ida Rah'el, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Rabbi Efraïm ben Louna, Samy Azar ben Éma Laïla, Benjamin ben H'abiba véChlomo, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Huguette Rivka bat Priscillia, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Narkis bat

Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן!**

Pour la libération des prisonniers, la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : **אמן!**

Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de: Maya Esther Dee (16 Nissan 5783), Rina Myriam Dee (16 Nissan 5783), Leah Lucy Dee (18 Nissan 5783), Roger Pinto (19 Nissan 5783), Rav Ephraïm Mol (30 Nissan 5783), Georges ben Alter véBrandla (18 Yiar 5783), Benjamin Haddad (19 Yiar 5783), Aviel Haddad (19 Yiar 5783), Rav Gershon Edelstein (10 Sivan 5783), Meir Tamri (10 Sivan 5783), Lia Ben-Nun (14 Sivan 5783), Ohad Dahan (14 Sivan 5783), Uri Yitzhak Iloz (14 Sivan 5783), Marc Nissim ben H'ouatou (27 Sivan 5783), Elisha Anteman (1er Tamouz 5783), Harel Masood (1er Tamouz 5783), Ofer Fairman (1er Tamouz 5783), Nachman Shmuel Mordoff (1er Tamouz 5783), Claude bat Raymond (1er Tamouz 5783), David Yehuda Izhak ben Mochè véAmona (15 Tamouz 5783), Shilo Yossef Amir (17 Tamouz 5783), Alexandre ben Emeric (29 Tamouz 5783), Chen Amir (19 Av 5783), Sultana bat Rahel (29 Av 5783), Shay Nigreker (2 Eloul 5783), Aviad Nigreker (2 Eloul 5783), Batsheva Nagari (4 Elloul 5783), Aarone Henry Paul ben Sultana (6 Eloul 5783), Itsrak ben Ori (12 Eloul 5783), Tsipora Elissiane bat Chmoel (3 Tichri 5784), l'enfant Neoraï Refaël ben Naomie (15 Tichri 5784), Haïm Jean-Pierre ben Charles (18 Tichri 5784), Nathaniel Young (22 Tichri 5784), Nissim Levy (22 Tichri 5784), Ravid Katz (22 Tichri 5784), Tomer Yaakov Ahimas (22 Tichri 5784), Kiril Brodski (22 Tichri 5784), Shaked Dahan (22 Tichri 5784), Shani Gabbay (22 Tichri 5784), Céline Ben David Nagar (22 Tichri 5784), Matanya Alster (26 Tichri 5784), Omer Balva (6 Hechvan 5784), Yinon Fleishman (14 Hechvan 5784), Roei Wolf (16 Hechvan 5784), Lavi Lipshitz (16 Hechvan 5784), Eli-Emil Samolov (17 Hechvan 5784), Yair Nifousy (18 Hechvan 5784), Elhanan Klein (18 Hechvan 5784), Rav Eran Ash'har (21 Hechvan 5784), Meir Moyal (21 Hechvan 5784), Shahar Cohen Mivtach (22 Hechvan 5784), Ross Elisheva Rose Ida Lubin (22 Hechvan 5784), Roni Eshel (22 Hechvan 5784), Oren Goldin (22 Hechvan 5784), Gilad Rozenblit (22 Hechvan 5784), David (Dudi) Digmi (23 Hechvan 5784), Shlomo Gurtovnik (23 Hechvan 5784), Eden Provisor (23 Hechvan 5784), Shachar Fridman (23 Hechvan 5784), Paul Kessler (23 Hechvan 5784), Noam Yossef Abou (24 Hechvan 5784), Yonatan Hazor (24 Hechvan 5784), Yaacov Ozeri (24 Hechvan 5784), Moshe Yedidia Leiter (27 Hechvan 5784), Matan Meir (27 Hechvan 5784), Yossef Yossi Haim (27 Hechvan 5784), Sergey Shmerkin (27 Hechvan 5784), Nathaniel Nati Harosh (27 Hechvan 5784), Noa Marciano (27 Hechvan 5784), Roei Marom (1 Kislev 5784), Raz Abulafia (1 Kislev 5784), Omri Yosef David (2 Tichri 5784), Yedidiya Asher Lev (2 Tichri 5784), Asaf Master (3 Tichri 5784), Kfir Itzhak Franco (3 Tichri 5784), Avraham Patna (3 Tichri 5784), Roy Biber (5 Tichri 5784), Binyamin Meir Erli (5 Tichri 5784), Yakir Bitton (5 Tichri 5784), Hen Yahalom (5 Tichri 5784) et Rani Tahan (5 Tichri 5784), Eytan Dishon (7 Kislev 5784), Arnon Moshe Avraham Benvenisti Vaspi (8 Kislev 5784), Ilya Senkin (8 Kislev 5784), Liron Snir (9 Kislev 5784), Eitan Dov Rosenzweig (9 Kislev 5784), Aschalwu Sama (20 Kislev 5784), Or Brandes (20 Kislev 5784), Guy Rafael ben Chlomo (28 Tevet 5784), Amichai Yisrael Yehoshua ben Marcy Spiegel (20 Tevet 5784) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam: **אמן!**